

ACCORD DE MISE A DISPOSITION DES PARCELLES POUR L'ÉPANDAGE

(ce document contient les informations minimales nécessaires ;
tout autre modèle peut être utilisé dès lors qu'il contient au moins les mêmes informations)

Je soussigné(e), M. ROCHER Frédéric
représentant (GAEC, EARL)..... GAEC LE VAL DU MOULIN
Adresse..... LE GRAND VILLAGE
Commune..... 85120 ST PIERRE DU CHEMIN

déclare :

⇒ donner mon accord à M..... BALLAN STEPHANE
représentant (GAEC, EARL)..... EARL STECIA
Adresse..... LA NONCELIERE..... Commune..... 85120 ST PIERRE DU CHEMIN

pour l'épandage de déjections issues de son élevage sur des parcelles que j'exploite (joindre un relevé MSA ou PAC).

⇒ exploiter moi-même un élevage comprenant le cheptel suivant : 100 VL
qui figure sur le document suivant : Reçu de déclaration
(récépissé de déclaration, arrêté d'autorisation, date, référence préfectorale)

La SAU de mon exploitation est de 164,44 ha ; la surface épandable est de 159,41 ha

La valeur fertilisante est de 14326 kg d'azote et de 6558 kg de phosphore

La surface épandable nécessaire pour l'épandage est de 84,3 ha

La surface épandable restant disponible pour un tiers est de 75,11 ha

⇒ mettre à la disposition de M..... BALLAN 48 ha permettant l'épandage
de 1980 tonnes de fumier/lisier (~~rayez la mention inutile~~) représentant :
.. 8084 kg d'azote et... 5007 kg de phosphore.

Je signalerai à l'exportateur des déjections toute modification pour les surfaces mises à disposition.

Je m'engage pour une période de... 5 années à partir de la date de signature, renouvelable ensuite par tacite reconduction pour une durée de... 1 années.

En cas de résiliation du présent accord, je m'engage à respecter un préavis de (durée)..... et à en informer par écrit le bénéficiaire ainsi que l'Inspecteur des installations classées (ou la délégation territoriale de Vendée de l'Agence régionale de santé - ARS - pour les élevages relevant du règlement sanitaire départemental).

Fait à S.^t PIERRE..... DU..... CHEMIN..... le 16/03/2018.....

<p>Vu, l'éleveur qui exporte les déjections, <u>BALLAN Stphane</u> <u>Ballan</u></p> <p>Nom, prénom Signature</p>	<p>Le repreneur des déjections <u>ROCHER Frédéric</u> <u>FRocher</u></p> <p>GAEC LE VAL DU MOULIN ROCHER</p> <p>Nom, prénom <u>LE GRAND VILLAGE</u> Signature <u>85120 ST PIERRE DU CHEMIN</u> N° TVA FR 20 991 862 193 TEL 02 51 51 74 07</p>
---	--

ACCORD DE MISE A DISPOSITION DES PARCELLES POUR L'ÉPANDAGE

(ce document contient les informations minimales nécessaires ;
tout autre modèle peut être utilisé dès lors qu'il contient au moins les mêmes informations)

Je soussigné(e), N. Dubé David

représentant (GAEC, EARL)..... Individuel

Adresse..... Belleuve

Commune..... 85120 ST PIERRE DU CHERIN

déclare :

⇒ donner mon accord à M..... BALLAN STEPHANE

représentant (GAEC, EARL)..... EARL STECIA

Adresse..... LA DUMELIERE Commune..... 85120 ST PIERRE DU CHERIN

pour l'épandage de déjections issues de son élevage sur des parcelles que j'exploite (joindre un relevé MSA ou PAC).

⇒ exploiter moi-même un élevage comprenant le cheptel suivant :..... BVA

qui figure sur le document suivant :..... RSP
(récépissé de déclaration, arrêté d'autorisation, date, référence préfectorale)

La SAU de mon exploitation est de..... 34,77..... ha ; la surface épandable est de..... 33,59..... ha

La valeur fertilisante est de..... 454..... kg d'azote et de..... 231..... kg de phosphore

La surface épandable nécessaire pour l'épandage est de..... 2,7..... ha

La surface épandable restant disponible pour un tiers est de..... 30,9..... ha


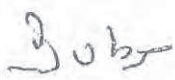
⇒ mettre à la disposition de M..... BALLAN....., 13,3..... ha permettant l'épandage
de..... 500..... tonnes de fumier/lisier (~~rayez la mention inutile~~) représentant :
..... 2150..... kg d'azote et..... 1332..... kg de phosphore.

Je signalerai à l'exportateur des déjections toute modification pour les surfaces mises à disposition.

Je m'engage pour une période de..... 5..... années à partir de la date de signature, renouvelable ensuite par tacite reconduction pour une durée de..... 1..... années.

En cas de résiliation du présent accord, je m'engage à respecter un préavis de (durée)..... 6 mois..... et à en informer par écrit le bénéficiaire ainsi que l'Inspecteur des installations classées (ou la délégation territoriale de Vendée de l'Agence régionale de santé - ARS - pour les élevages relevant du règlement sanitaire départemental).

Fait à..... ST PIERRE DU CHERIN le..... 21/02/2018

Vu, l'éleveur qui exporte les déjections,	Le repreneur des déjections
<p data-bbox="300 1933 438 1973"><u>BALLAN</u></p> <p data-bbox="161 1973 470 2004">Nom, prénom <u>Stephane</u></p> <p data-bbox="486 1859 782 1960"></p> <p data-bbox="518 1973 630 2004">Signature</p>	<p data-bbox="1117 1825 1292 1904"></p> <p data-bbox="829 1948 1220 1982">Nom, prénom <u>Dubé David</u></p> <p data-bbox="1300 1948 1412 1982">Signature</p>

ACCORD DE MISE A DISPOSITION DES PARCELLES POUR L'ÉPANDAGE

(ce document contient les informations minimales nécessaires ;
tout autre modèle peut être utilisé dès lors qu'il contient au moins les mêmes informations)

Je soussigné(e), N. Desnoue

représentant (GAEC, EARL)..... EARL DESNOUE

Adresse..... LES DICHOTTIERES

Commune..... 79320 NOUZIERS SOUS CHANTERLE

déclare :

⇒ donner mon accord à M..... BALLAN STEPHANE

représentant (GAEC, EARL)..... EARL STECIA

Adresse..... LA DONCELIERE

Commune..... 87120 ST PIERRE DU CHENIA

pour l'épandage de déjections issues de son élevage sur des parcelles que j'exploite (joindre un relevé MSA ou PAC).

⇒ exploiter moi-même un élevage comprenant le cheptel suivant : 30 VA et la suite

qui figure sur le document suivant : RSD
(récépissé de déclaration, arrêté d'autorisation, date, référence préfectorale)

La SAU de mon exploitation est de 99,71 ha ; la surface épandable est de 95,02 ha

La valeur fertilisante est de 5726 kg d'azote et de 2932 kg de phosphore

La surface épandable nécessaire pour l'épandage est de 33,68 ha

La surface épandable restant disponible pour un tiers est de 61,34 ha



⇒ mettre à la disposition de M..... BALLAN ha permettant l'épandage
de 1000 tonnes de fumier/lisier (~~razer la mention inutile~~) représentant :
4300 kg d'azote et 2664 kg de phosphore.

Je signalerai à l'exportateur des déjections toute modification pour les surfaces mises à disposition.

Je m'engage pour une période de 5 années à partir de la date de signature, renouvelable ensuite par tacite reconduction pour une durée de 4 années.

En cas de résiliation du présent accord, je m'engage à respecter un préavis de (durée) 6 mois et à en informer par écrit le bénéficiaire ainsi que l'Inspecteur des installations classées (ou la délégation territoriale de Vendée de l'Agence régionale de santé - ARS - pour les élevages relevant du règlement sanitaire départemental).

Fait à ST PIERRE DU CHENIA le 21/02/2018

Vu, l'éleveur qui exporte les déjections, <u>BALLAN -</u> Nom, prénom <u>Stephane</u>  Signature	Le repreneur des déjections  Nom, prénom Signature
---	---

ACCORD DE MISE A DISPOSITION DES PARCELLES POUR L'ÉPANDAGE

(ce document contient les informations minimales nécessaires ;
tout autre modèle peut être utilisé dès lors qu'il contient au moins les mêmes informations)

Je soussigné(e), M. Guignard Alain
représentant (GAEC, EARL)..... GAEC ALMULAR
Adresse..... LA GOURPILLIERE
Commune..... 85120 LA TARDIERE

déclare :

⇒ donner mon accord à M. BALLAN STEPHANE
représentant (GAEC, EARL)..... EARL STECIA
Adresse... LA DONCELIERE Commune... 85120 ST PIERRE DU CHENIN
pour l'épandage de déjections issues de son élevage sur des parcelles que j'exploite (joindre un relevé MSA ou PAC).

⇒ exploiter moi-même un élevage comprenant le cheptel suivant : 65 VA 50 VL
qui figure sur le document suivant : RSD
(récépissé de déclaration, arrêté d'autorisation, date, référence préfectorale)

La SAU de mon exploitation est de 156,47 ha ; la surface épandable est de 150,40 ha

La valeur fertilisante est de 17189 kg d'azote et de 8611 kg de phosphore

La surface épandable nécessaire pour l'épandage est de 101 ha

La surface épandable restant disponible pour un tiers est de 50,40 ha

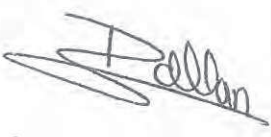

⇒ mettre à la disposition de M. BALLAN 21,6 ha permettant l'épandage
de 800 tonnes de fumier/lisier (~~rayez la mention inutile~~) représentant :
3420 kg d'azote et 2131 kg de phosphore.

Je signalerai à l'exportateur des déjections toute modification pour les surfaces mises à disposition.

Je m'engage pour une période de 5 années à partir de la date de signature, renouvelable ensuite par tacite reconduction pour une durée de 1 années.

En cas de résiliation du présent accord, je m'engage à respecter un préavis de (durée) 6 mois et à en informer par écrit le bénéficiaire ainsi que l'Inspecteur des installations classées (ou la délégation territoriale de Vendée de l'Agence régionale de santé - ARS - pour les élevages relevant du règlement sanitaire départemental).

Fait à La Tardière le 21/02/2018

Vu, l'éleveur qui exporte les déjections,  Nom, prénom <u>Stéphane</u> <u>BALLAN</u> Signature	Le repreneur des déjections  Nom, prénom <u>Guignard Alain</u> Signature
---	---

ACCORD DE MISE A DISPOSITION DES PARCELLES POUR L'ÉPANDAGE

(ce document contient les informations minimales nécessaires ; tout autre modèle peut être utilisé dès lors qu'il contient au moins les mêmes informations)

Je soussigné(e), N. Girardeau Laurent

représentant (GAEC, EARL)..... GAEC LE ROCHAIS

Adresse..... Le Rochais - ST DARIULT

Commune..... 79380 LA FORÊT SUR SEVRE

déclare :

=> donner mon accord à M..... BALLAN STEPHANE

représentant (GAEC, EARL)..... EARL STECIA

Adresse..... LA NONCELIENE Commune..... PITHO ST PIERRE DU CHEMIN

pour l'épandage de déjections issues de son élevage sur des parcelles que j'exploite (joindre un relevé MSA ou PAC).

=> exploiter moi-même un élevage comprenant le cheptel suivant : 65 VA et 600 chèvres

qui figure sur le document suivant : RSD (récépissé de déclaration, arrêté d'autorisation, date, référence préfectorale)

La SAU de mon exploitation est de 142 ha ; la surface épandable est de 138 ha

La valeur fertilisante est de 15852 kg d'azote et de 8650 kg de phosphore

La surface épandable nécessaire pour l'épandage est de 93,3 ha

La surface épandable restant disponible pour un tiers est de 48,7 ha



=> mettre à la disposition de M..... Ballan, 6,25 ha permettant l'épandage de 230 tonnes de fumier/lisier (rayer la mention inutile) représentant : 989 kg d'azote et 613 kg de phosphore.

Je signalerai à l'exportateur des déjections toute modification pour les surfaces mises à disposition.

Je m'engage pour une période de 5 années à partir de la date de signature, renouvelable ensuite par tacite reconduction pour une durée de 1 années.

En cas de résiliation du présent accord, je m'engage à respecter un préavis de (durée) 6 mois et à en informer par écrit le bénéficiaire ainsi que l'Inspecteur des installations classées (ou la délégation territoriale de Vendée de l'Agence régionale de santé - ARS - pour les élevages relevant du règlement sanitaire départemental).

Fait à St Pierre du chemin le 18/01/2018

<p>Vu, l'éleveur qui exporte les déjections,</p> <p style="text-align: center;"></p> <p>Nom, prénom BALLAN Stéphane Signature</p>	<p>Le repreneur des déjections</p> <p style="text-align: center;"></p> <p>Nom, prénom GIRARDEAU Laurent Signature</p>
---	--

ACCORD DE MISE A DISPOSITION DES PARCELLES POUR L'ÉPANDAGE

(ce document contient les informations minimales nécessaires ;
tout autre modèle peut être utilisé dès lors qu'il contient au moins les mêmes informations)

Je soussigné(e), N. Notard Bernard

représentant (GAEC, EARL)..... GAEC LES 5 CHEMINS

Adresse..... LA BARBOTINIÈRE

Commune..... PT 700 DENONBLET

déclare :

⇒ donner mon accord à M..... BALLAN STEPHANE

représentant (GAEC, EARL)..... EARL STECIA

Adresse..... LA NON CÉLIERE Commune..... PT 120 ST PIERRE DU CHEMIN

pour l'épandage de déjections issues de son élevage sur des parcelles que j'exploite (joindre un relevé MSA ou PAC).

⇒ exploiter moi-même un élevage comprenant le cheptel suivant : 71 VL et 1 aju. tr

qui figure sur le document suivant : Nécessaire de déclaration
(récépissé de déclaration, arrêté d'autorisation, date, référence préfectorale)

La SAU de mon exploitation est de 136,32 ha ; la surface épandable est de 128,42 ha

La valeur fertilisante est de 15098 kg d'azote et de 7239 kg de phosphore

La surface épandable nécessaire pour l'épandage est de 88,5 ha

La surface épandable restant disponible pour un tiers est de 47,82 ha



⇒ mettre à la disposition de M..... BALLAN..... 22,03 ha permettant l'épandage
de 827 tonnes de fumier/lisier (~~ayer la mention inutile~~) représentant :
3556 kg d'azote et 2203 kg de phosphore.

Je signalerai à l'exportateur des déjections toute modification pour les surfaces mises à disposition.

Je m'engage pour une période de 5 années à partir de la date de signature, renouvelable ensuite par tacite reconduction pour une durée de 1 années.

En cas de résiliation du présent accord, je m'engage à respecter un préavis de (durée) 6 mois et à en informer par écrit le bénéficiaire ainsi que l'Inspecteur des installations classées (ou la délégation territoriale de Vendée de l'Agence régionale de santé - ARS - pour les élevages relevant du règlement sanitaire départemental).

Fait à ST PIERRE DU CHEMIN le 21/02/2018

<p>Vu, l'éleveur qui exporte les déjections,</p> <p style="text-align: center;"></p> <p>Nom, prénom <u>Ballan Stéphane</u> Signature</p>	<p>Le repreneur des déjections</p> <p style="text-align: center;"></p> <p>Nom, prénom <u>Notard Bernard</u> Signature</p>
---	---